Répertoire national des certifications professionnelles

TP - Développeur web et web mobile

#### Active

N° de fiche

# RNCP31114

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

Code(s) NSF:

- 326t : Programmation, mise en place de logiciels Date d'échéance de l'enregistrement : 01-09-2023

#### **CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	-	-

# **RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**

#### Activités visées :

Le développeur web et web mobile développe ou fait évoluer des applications orientées web, ou web mobile ou les deux à la fois, en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant l'état de l'art de la sécurité informatique à toutes les étapes. Ces applications sont destinées à des internautes ou des salariés d'entreprise.

Le développeur conçoit la partie visuelle de l'application exécutée sur le navigateur côté ordinateur client. Il ébauche la maquette des écrans de l'interface utilisateur et prévoit la navigation de l'application web ou web mobile. Il code l'ensemble avec les langages de programmation web adaptés et une architecture applicative conforme aux bonnes pratiques du développement web et web mobile. Il réalise la partie visuelle de l'application dans un premier temps de manière statique et en la rendant adaptable au contexte puis dans un deuxième temps capable d'interagir avec l'utilisateur de manière dynamique.

En fonction des besoins de l'utilisateur, il peut installer et adapter une solution préétablie de gestion de contenu ou d'e-commerce.

Il respecte les principes de sécurisation des interfaces utilisateur et prend en compte la charte graphique, ou les interfaces utilisateur standardisées, ainsi que les règles d'accessibilité A la suite ou en parallèle au développement de la partie visuelle, le développeur conçoit et code la partie back-end, c'est-à-dire exécutée côté serveur pour accéder aux données. Le développeur crée la base de données et développe les composants d'accès aux données pour pouvoir les afficher et les mettre à jour dans l'application web ou web mobile.

Si le choix a été fait de mettre en œuvre une solution de gestion de contenu ou d'e-commerce, il développe des modules complémentaires pour adapter la solution choisie et installée au préalable.

Il s'adapte en continu aux évolutions technologiques du secteur du développement web et web mobile. Pour assurer cette veille, l'usage de la langue anglaise est souvent requis pour la lecture

et la compréhension de documentations techniques ainsi que pour assurer des échanges techniques au moyen de textes courts avec des développeurs distants pouvant être de nationalités différentes.

Il peut travailler éventuellement à distance en tant que salarié d'une entreprise, ou pour un client de la société de services qui l'emploie, ou en tant qu'indépendant directement pour un client. Ses activités diffèrent selon la taille de l'entreprise. En PME, il peut mener seul le développement d'un projet. Dans une grande structure, il travaille soit au sein d'une équipe hiérarchisée sous la responsabilité d'un chef de projet, soit en équipe pluridisciplinaire. Il applique les normes de qualité logicielle de son entreprise ou de son prestataire de services. Il applique les recommandations de sécurité émises par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Les environnements de développement et de test sont prédéfinis par un Lead Developer ou un chef de projet.

Il participe aux réunions de projet et aux ateliers de présentations utilisateurs.

Dans le cadre d'un développement en approche de type Agile, il échange avec l'utilisateur ou un responsable de maîtrise d'ouvrage. Il est encadré éventuellement par un développeur plus expérimenté (lead developer).

Dans le cadre d'un développement en approche classique, il n'a pas d'échange direct avec l'utilisateur et il est encadré par un chef de projet.

Le développeur travaille en équipe. Il utilise notamment des outils de gestion de version et des outils collaboratifs. Selon le contexte, il collabore avec d'autres développeurs, un ergonome, un web designer, un architecte logiciel, un testeur et avec le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de son entreprise, de son client ou de son hébergeur.

Assurant sa mission dans des entreprises et des contextes professionnels divers, il est mobile géographiquement et s'adapte aux nouveaux environnements de travail.

#### Compétences attestées :

1. Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

Maquetter une application.

Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable.

Développer une interface utilisateur web dynamique.

Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce.

2. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

Créer une base de données.

Développer les composants d'accès aux données.

Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile.

Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce.

#### **BLOCS DE COMPÉTENCES**

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP31114BC01	Maquetter une application.	
Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité	Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable.  Développer une interface utilisateur web dynamique.  Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce.	

# Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### RNCP31114BC02

Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité Créer une base de données.

Développer les composants d'accès aux données. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile.

Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou ecommerce.

#### Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

#### SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

#### Secteurs d'activités :

- Entreprise de Services Numériques (ESN ou ex SSII) réalisant des prestations de développement d'applications, en régie ou au forfait
- Structure utilisatrice, de type entreprise du secteur privé ou public, possédant un service dédié aux études et aux développements informatiques
- Agence web
- Activité d'informaticien d'études indépendant

#### Type d'emplois accessibles :

- Développeur web,
- Développeur web front-end, développeur web back-end, développeur web fullstack
- Développeur web mobile
- Informaticien de développement

#### Code(s) ROME:

- M1805 - Études et développement informatique

# Références juridiques des règlementations d'activité :

Néant

## **VOIES D'ACCÈS**

#### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

## Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage	x		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
Après un parcours de formation continue	x		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
En contrat de professionnalisation	×		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		Х

	001	Non
Inscrite au cadre de la Polynésie française		х

# LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

## **BASE LÉGALE**

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants.

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date d	 Référence au JO / BO
-	Arrêté du 12/10/2007 paru au JO du 23/10/2007- Arrêté du 11/03/2013 paru au JO du 19/02/2013 - Arrêté du 06/04/2018 relatif au TP Développeur Web et Web Mobile paru au JO du 17/04/2018

#### Référence autres (passerelles...):

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Equivalences définies par arrêté avec les certifications suivantes :
-	Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

#### Date du dernier Journal Officiel ou Bulletin Officiel: 17-04-2018

Date d'effet de la certification	01-09-2018
Date d'échéance de l'enregistrement	01-09-2023

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

## Statistiques:

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste complète des organismes préparant à la certification

(https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/15888/true)

## Certification(s) antérieure(s):

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP5927 (/recherche/rncp/5927)	RNCP5927 - TP - Développeur logiciel

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/15888)